

Les échos du clic

DU CHÂTELLERAUDAIS
CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE
COORDINATION POUR PERSONNES ÂGÉES

LE CLIC, C'EST AUSSI :

Organiser et mettre en place des projets d'information et de prévention sur différents thèmes tels que la maladie d'Alzheimer, l'aide aux aidants... Ils sont organisés en lien étroit avec des partenaires institutionnels.

Une réponse favorable d'AG2R (partenaire) dans le cadre d'un projet concernant l'aide aux aidants familiaux a permis au CLIC du Châtelleraudais d'organiser des groupes de paroles.

Animées par une psychologue et ouvertes à tous (aidants et famille), ces rencontres sont un moyen pour la personne aidante de s'exprimer sur son quotidien et d'échanger avec d'autres personnes sur leur expérience mutuelle auprès de personnes âgées dépendantes.

Le CLIC du Châtelleraudais s'est appuyé sur les services ADMR (Saint-Sauveur, Senillé, Bonneuil, Vouneuil et Saint-Gervais-les-Trois-Clochiers) pour concrétiser cette action.

Grâce à leur collaboration et au soutien de chaque maire, depuis le 15 octobre 2008, des réunions sont mises en place à titre expérimental sur trois communes : Thuré, Vouneuil-sur-Vienne et Senillé.

L'objectif du CLIC du Châtelleraudais est également d'étendre ces rencontres aux autres communes de la CAPC et de mettre en place des réunions d'information avec des thématiques.

NUMÉRO 1 - 2^{ème} semestre 2009

La ville de Châtelleraudais, son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Conseil Général de la Vienne, se sont impliqués fortement dans la création d'un Centre Local d'Information et de Coordination (Clic).

Cette structure essentielle vise à tout mettre en œuvre pour permettre aux personnes âgées de bien vieillir en Pays Châtelleraudais.

Dispositif de proximité, le Clic est un lieu d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation qui propose des solutions concrètes aux personnes seniors.

Ce premier numéro parachève ce beau projet. Paraissant chaque semestre, il permet à tous les acteurs de s'informer de l'actualité des services aux personnes âgées.

Elles sont de plus en plus nombreuses : cela montre l'amélioration des conditions de vie en général et de la santé en particulier.

Le Clic du Châtelleraudais et la Ville s'y emploient au quotidien, et c'est au confort et au respect des personnes âgées que l'on reconnaît la qualité de vie dans une commune.



Jean-Marc LARDEUR
Conseiller Municipal Délégué
aux Personnes Âgées



Jean-Pierre ABELIN
Député-Maire de Châtelleraudais
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays Châtelleraudais
Président du CCAS

**ATTENTION ! le clic a déménagé
nouvelle adresse**

LE CLIC DU CHÂTELLERAUDAIS

5, rue Madame - BP 832 - 86108 Châtelleraudais cedex
Tél. : 05 49 02 19 45 - Mobile : 06 85 79 51 08
clic@ccas-chatelleraudais.fr

N°Azur 0 810 81 58 20
PRIX APPEL LOCAL

PERMANENCES

du LUNDI au JEUDI
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

le VENDREDI
9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

QU'EST-CE QU'UN CLIC ?

Le secteur de la gérontologie en France se caractérise par un émiettement des acteurs et des financements. L'augmentation de l'espérance de vie a conduit le gouvernement à promouvoir une organisation cohérente des prises en charge de la personne âgée.

Ainsi sont nés les **CLIC** :
Centres Locaux d'Information et de Coordination.

Il s'agit d'un **guichet unique** d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé des personnes âgées et de leur entourage.

Il intervient dans une logique de proximité sur un territoire particulier.

Son objectif est essentiellement **d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées** :

- faciliter l'accès aux soins, services, informations et loisirs.
- aider à résoudre les situations complexes ou urgentes dans différents domaines (aide à domicile, aides financières, structures d'hébergement ...).



Informations

LE CLIC DU CHÂTELLERAUDAIS

Situé à Châtelleraut, le CLIC labellisé de niveau 3 est géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Il a ouvert ses portes en janvier 2002. Ses missions s'étendent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, soit 12 communes :

- Archigny
- Availles-en-Châtelleraut
- Bonneuil-Matours
- Cenon-sur-Vienne
- Châtelleraut
- Colombiers
- Monthoiron
- Naintré
- Saint-Sauveur
- Senillé
- Thuré
- Vouneuil-sur-Vienne

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

- **Accueillir et écouter les personnes âgées et leur entourage.**
- **Mettre à disposition de la documentation** à visée préventive et informative.
- **Informersur les services et les prestations** dont la personne âgée peut bénéficier.
Orienter vers le professionnel, le service ou la structure qui répondra le mieux à ses besoins.
- **Accompagner la personne âgée et sa famille en situation de crise.**
- **Proposer un plan d'aide personnalisé.**
- **Coordonner la mise en place des différentes aides.**
- **Procéder aux renouvellements des demandes d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)**, en lien avec la DISS (Direction des Interventions Sanitaires et Sociales).
- **Organiser des actions collectives** d'information et de coordination (c.f. page 4).

Nous contacter

Tél. 05 49 02 19 45

 N° Azur 0 810 81 58 20

PRIX APPEL LOCAL

du lundi au jeudi

9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

le vendredi

9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Actualités

PÉRIODE DE GRAND FROID

L'hiver est installé, le froid atteint parfois des températures contre lesquelles les personnes vulnérables, les personnes âgées et les enfants, doivent se prémunir.

Du 1^{er} novembre 2009 au 31 mars 2010, un plan grand froid est mis en place.

La réussite de ce plan hivernal dépend de la mobilisation de chacun. Il existe souvent autour de nous une personne âgée isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger, à cause du froid.



VOUS RENCONTREZ CETTE SITUATION !

Au titre de la **solidarité de proximité**, **signalez** toute situation d'isolement que vous connaissez (exemple : entourage restreint, proches absents temporairement....).

VOUS ETES DANS CETTE SITUATION !

Bénéficiez de conseils adaptés à votre situation personnelle.

LA GRIPPE UN RAPPEL DES GESTES SIMPLES

Je me lave les mains plusieurs fois par jour, avec du savon pendant 30 secondes

- après avoir éternué,
- avant et après chaque repas,
- après chaque sortie et retour au domicile,
- après être allé aux toilettes.

J'utilise un mouchoir en papier que je jette une fois utilisé.

Si je suis malade, je porte un masque « chirurgical » en présence d'une autre personne.

